

## **Mot du directeur général**

**À tous les étudiants du Collège de Maisonneuve**

Le jeudi 26 avril 2012

Bonjour,

Comme vous le savez, à la suite d'une demande de 130 étudiants, la SOGÉÉCOM, votre association, tiendra une assemblée générale spéciale le lundi 30 avril 2012, à midi. Puisque notre société s'appuie sur l'exercice des droits et devoirs citoyens, je vous invite avec empressement à participer à cette assemblée.

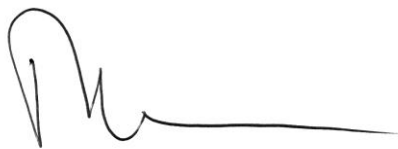
En fait, c'est dans ce forum que doivent se discuter ces questions qui vous concernent. Le résultat du vote et la décision du tribunal sur la requête en injonction déposée par des étudiants du Collège pourraient modifier le protocole, notamment quant aux conditions d'accès aux différents campus et à la prestation des cours co requis.

Il est donc impératif que les discussions se fassent au bon endroit, c'est-à-dire dans vos assemblées plutôt que dans les médias ou devant les tribunaux.

Le développement de la situation actuelle réclame que tous participent à l'assemblée générale spéciale du 30 avril; la position des étudiants de Maisonneuve n'en sera que plus claire.

Je veux également vous assurer que nous mettons actuellement tout en œuvre pour qu'au moment de votre retour vous puissiez vous concentrer sur votre réussite.

Bonne assemblée!



Réginald Lavertu

Directeur général

